

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 Juin 2021

MAIRIE de DICONNE



Sur convocation en date du 01 Juin 2021 de **Mr COULON Robert**, le Maire

- ⇒ Membres afférents au conseil municipal : 10
- ⇒ Membres en exercice : 10
- ⇒ Membres présents : 8
- ⇒ Membres représentés : 2
- ⇒ Membres absents : 0



La séance est ouverte à 19h30 par :

- **Monsieur Robert COULON**, Maire de DICONNE

Présents :

Robert COULON, Marion SAVOY, Daniel COLAS, Sylviane BRISET, Roger BERGERAS, Mathieu CASTIGLIONI avec procuration pour **Maryse DUFOUR, Thomas MAURY, Christiane POCOBELLO** avec procuration pour **Jean-Marc JULLIEN**



SECRETARIAT de SEANCE :

- **Monsieur Roger BERGERAS**, est désigné secrétaire de séance.

1 - Compte rendu du Conseil Municipal du 09 Avril 2021 :

Approuvé à l'unanimité (8+2), à lire sur le Site de la Commune

2 - Composition du bureau de vote pour les Elections Départementales et Régionales des Dimanches 20 et 27 Juin 2021

Dimanche 20 Juin 2021	Dimanche 20 Juin 2021
Matin 8h00 - 13h00	Après-midi - 13h00 à 18h00
Président : Robert COULON	Président : Robert COULON
Daniel COLAS	Daniel COLAS
Thomas MAURY	Thomas MAURY
Sylviane BRISET	Mathieu CASTIGLIONI
Christiane POCOBELLO	Roger BERGERAS
Jean-Marc JULLIEN	Jean-Marc JULLIEN

Dimanche 27 Juin 2021	Dimanche 27 Juin 2021
Matin 8h00 - 13h00	Après-midi - 13h00 à 18h00
Président : Robert COULON	Président : Robert COULON
Daniel COLAS	Daniel COLAS
Thomas MAURY	Thomas MAURY
Christiane POCOBELLO	Christiane POCOBELLO
Mathieu CASTIGLIONI	Roger BERGERAS
Marion SAVOY	Jean-Marc JULLIEN

3 - Renouvellement de la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

La délibération est prise à l'unanimité (8+2) pour renouveler ladite convention jusqu'en 2026.

NB - Madame D. DION est la responsable de l'aménagement.

4A - Précisions sur la Randonnée du 8 Août :

- Tarifs 2021
- Randonnée seule **3 €uros**
- (pas de réservation, inscription sur le site avant le départ)
- Randonnée + repas Adulte **12 €uros**, Enfant **5 €uros**
- Repas seul (sur place ou à emporter) Adulte **12 €uros**, Enfant **5 €uros**
- Menu : Paella + fromage + dessert (+ apéritif offert)
- **NB** - Si allergie aux fruits de mer . . . etc, le signaler sur le bulletin d'inscription
 - Repas de substitution : Rôti + frites + Fromage + dessert
- Réservation obligatoire pour le repas au moment de l'inscription
 - Soit sur le Site internet : mairie-diconne.fr
 - Soit sur un bulletin d'inscription à déposer en Mairie
- **NB** - Les bulletins d'inscriptions seront déposés dans les boîtes aux lettres des habitants et disponibles en Mairie ainsi que dans les commerces environnants.



Animations :

- ⇒ Montée en Montgolfière (ballon captif)
 - Durée : 2 à 3 minutes au prix de 2 €uros
 - De 7h30 à 9h30 (pour raisons météorologique)
 - Inscriptions sur place dès 7 heures sans réservation préalable
- ⇒ L'après midi : Pétanque sur la nouvelle aire de jeux
- ⇒ Possibilités à l'étude de structures gonflables et de jeux divers (Molky . . .)



5 - Report de la Fête des voisins

Le protocole sanitaire limitant les regroupements de personnes, « **La Fête des Voisins** » n'aura pas lieu cette année



6 - Travaux dans la propriété ex Josette JOURNOT nouvellement acquise :

- Mise aux normes prévues pour la location future :
- Assainissement, électricité, chauffage, salle de bain, etc . . . sont à l'étude, les dossiers sont à présenter au CAUE et à ATD71 (Agence Technique Départementale), divers devis sont en cours.



7 - Questions diverses

7A - Eoliennes

- La poursuite du processus a vu la compagnie responsable de l'étude CNR tenir une réunion publique le 31 Mai devant une vingtaine de personnes
- Auparavant une centaine de personnes avaient signé et déposé en Mairie un document réclamant transparence et organisation d'une consultation des habitants sur ce projet.
- Force nous est de nous étonner que les promoteurs de cette démarche « citoyenne » étaient des anciens conseillers municipaux et dont l'ancien Maire qui avaient accepté par un vote positif le projet d'étude, ils devaient savoir que l'enquête publique est non seulement nécessaire mais est obligatoire et du reste prévue par l'équipe municipale et la CNR en temps et lieu.
- Rappelons simplement que les mesures ne sont pas achevées puisque le mat anémomètre reste en place jusqu'en Août et que nous en sommes donc encore et seulement **dans la phase d'étude**
- Mr le Maire récuse donc l'idée d'un vote des habitants sur ce sujet en affirmant que les diverses phases de consultations des Diconnoises et Diconnois auront bien lieu en temps et en heures et seront faites selon la loi.
- Une nouvelle séance de travail avec la CNR est prévue le Mardi 6 Juillet en soirée . . .



7B - Portail de l'école

- Il est livré et sera posé par les employés municipaux en Juillet-Août

7C - Plan d'eau récréatif

- Ce plan d'eau de 999 m² dans le pré de la propriété acquise en est à la phase devis, des sondages ont été effectués
- Les devis reçus du terrassier étant incomplets, d'autres devis sont demandés à « Nature-Bresse » de MERVANS
- Rappelons que ce plan d'eau contiendra une source (actuellement fonctionnelle quoique peu entretenue et que le pré acquis auprès de Mr **Joël SASSOT** a commencé à être nettoyé.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.



Secrétaire de Séance
Mr Roger BERGERAS

Le Maire
Mr Robert COULON